

ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023

RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) mis en place le ...

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Etablissement en 2022/2023 :

Classe en 2022/2023 :

Reconduction du PAI OUI NON

Y'a-t-il un changement d'établissement scolaire ? OUI NON

Y'a-t-il une modification du traitement ? OUI NON

Y'a-t-il une modification dans les doses du traitement ? OUI NON

Y'a-t-il une modification du protocole d'urgence ? OUI NON

S'il n'y a aucune modification, et sans demande particulière, ou si les modifications sont minimales (posologie, traitement) : le PAI sera reconduit.

Dans tous les cas, il vous appartient de fournir une ordonnance datant de moins de 1 an et les médicaments dont la date de validité doit couvrir l'année scolaire en cours.

★ Sans retour de ce formulaire avant le 01/11/2022, le PAI sera considéré comme annulé.

Vos coordonnées :

NOM :

Adresse :

.....

Tel :

Mail :

Vu et pris connaissance le :
Signature des parents